

Compte rendu de la réunion du CONSEIL MUNICIPAL de BALADOU en date du Mercredi 1^{er} février 2017

La séance est ouverte à 20 heures 30 minutes sous la présidence de Monsieur le Maire, Jean-Philippe PAGEOT.

Sont présents: Jean Philippe PAGEOT, Eric LAFAURIE, Jocelyne AUDRAN MAURY, Jean DELVERT, Isabelle GRISET, Hervé CLEDEL, Nicole CREMOUX, Lionel CHABREYRIE, Patrick LAVILLE, Laurence GOURSAT.

Absent excusé : Jean-Paul CAMPASTIE,

Secrétaire de séance : Jean DELVERT

Jocelyne AUDRAN MAURY donne lecture du compte rendu de la séance du 10 janvier 2017, lequel est approuvé à l'unanimité des membres présents.

Ordre du jour :

Délibérations :

1/ Désignation du délégué à la commission locale d'évaluation des transferts de charges (CLECT) de cauvador (nouvelle désignation suite à fusion)

2/ Mise à jour du tableau du personnel et des dénominations des postes au 1^{er} janvier 2017

3/ compte administratif « transport 2016 »,

4/ compte administratif « multiservices 2016 »,

5/ compte administratif « commune 2016 »,

Questions diverses :

Débat d'orientation budgétaire pour les différents budgets 2017.

Point sur les projets.

Nous passons à l'ORDRE DU JOUR :

Monsieur le Maire quitte la salle du conseil pour les votes des comptes administratifs.

1/ Désignation du délégué à la commission locale d'évaluation des transferts de charges (CLECT) de cauvador (nouvelle désignation suite à fusion)

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée qu'à la création de CAUVALDOR en 2015 une première désignation avait été opérée. Depuis le 1^{er} janvier dernier CAUVALDOR s'est agrandie, il est dès lors nécessaire pour chaque commune de renouveler sa désignation.

Cette commission est composée de membres des conseils municipaux des communes membres et chaque conseil municipal dispose d'au moins un représentant.

Mr Jean DELVERT se porte candidat à cette fonction.

Après vote, Jean DELVERT est désigné représentant de la commune à la commission CLECT de la communauté de communes.

Délibération approuvée par 10 voix POUR, 0 CONTRE et 0 ABSTENTION

2/ Mise à jour du tableau du personnel et des dénominations des postes au 1^{er} janvier 2017

Monsieur le Maire expose au conseil la mise en œuvre d'une nouvelle réglementation (Protocole des parcours professionnels carrières et rémunérations dit PPCR) impactant les appellations des postes des agents communaux depuis le 1^{er} janvier dernier et en conséquence la nécessité de mettre à jour le tableau du personnel.

Catégorie et filière	Nombre de postes concernés	Ancien poste	Nouveau poste	Durée hebdomadaire inchangée
C – Administrative	1	Adjoint administratif territorial de 1 ^{ère} classe	Adjoint administratif territorial principal de 2 ^{ème} classe	35 h
C - Technique	1	Adjoint technique territorial de 2 ^{ème} classe	Adjoint technique territorial	35h
	1	Adjoint technique territorial de 1 ^{ère} classe	Adjoint technique territorial principal de 2 ^{ème} classe	34h

Délibération approuvée par 10 voix POUR, 0 CONTRE et 0 ABSTENTION

3/ compte administratif « budget transport 2016 » :

La parole est donnée à Mr Hervé Clédél, adjoint au maire, qui expose à l'assemblée le détail du compte administratif « transports 2016».

réalisations de l'exercice	dépenses	recettes	solde d'exécution
fonctionnement	13 012.07	17 719.35	4 707.28
investissement	0.00	4 290.50	4 290.50

report exercice 2015	déficit	excédent
fonctionnement	0.00	565.87
investissement	0.00	8 105.54

restes à réaliser investissement	0.00	0.00
----------------------------------	------	------

total cumulé	13 012.07	30 681.26	17 669.19
--------------	-----------	-----------	-----------

Le détail ressort ainsi :

- Dépenses d'exploitation : 13 012.07€ (charges à caractère général 2 841.57 € - charges de personnel 5 880.00 € - charges financières :0.00 € - opérations d'ordre :4 290.50 €).

- Recettes d'exploitation : 17 719.35€ (ventes de prestations : 113.00 € - subventions d'exploitation 17 606.35€)

- Dépenses d'investissement : 0.00€

- Recettes d'investissement : 4 290.50€ (Opération d'ordre amortissement du bus : 4 290.50 €)

- RESULTAT CUMULE SOLDE D'EXECUTION : + 17 669.19€ (+ 4 707.28€ pour la section de fonctionnement et + 4 290.50€ pour la section d'investissement)

Il est à noter que le Conseil Départemental du LOT participe à nouveau financièrement pour le transport scolaire dans la mesure où le bus sort de notre territoire géographique.

Mr Hervé Clédél invite le Conseil Municipal à voter le compte administratif «transports 2016».

Délibération approuvée par 9 voix POUR, 0 CONTRE et 0 ABSTENTION, Mr le Maire n'ayant pas pris part au vote.

4/ compte administratif « budget multiservices 2016 » :

En suivant, Mr Hervé Clédél adjoint au maire, expose à l'assemblée le détail du compte administratif « multiservices 2016».

réalisations de l'exercice	dépenses	recettes	solde d'exécution
fonctionnement	24 428.31	24 830.42	402.11
investissement	13 089.91	13 333.23	243.32

report exercice 2015	déficit	excédent
fonctionnement	0.00	1 561.94
investissement	0.00	0.00

restes à réaliser investissement	0.00	0.00
----------------------------------	------	------

total cumulé	37 518.22	39 725.59	2 207.37
--------------	-----------	-----------	----------

Les quelques dépenses réelles effectuées correspondent aux frais d'entretien général du bâtiment (fosse et chaudière) ainsi qu'au remboursement de frais de personnel pour l'entretien extérieur, chiffres qui se retrouvent au budget principal. Les loyers constituent les recettes réelles. L'essentiel de ces écritures comptables sont des amortissements de subventions et des frais de construction.

Le détail ressort ainsi :

- Dépenses d'exploitation : 24 428.31€ (charges à caractère général 923.25 € - charges financières : 501.83 € - charges exceptionnelles : 9 670.00€- opérations d'ordre d'amortissements des frais construction : 13 333.23 €).
- Recettes d'exploitation : 24 830.42€ (autres produit de gestion courante (loyers+ régularisation tva): 12 000.51 € ; opération d'ordre amortissement des subventions perçues : 12 829.91)
- Dépenses d'investissement : 13 089.91€ (immobilisations corporelles : 260.00€ ; orpération d'ordre amortissement des subventions perçues : 12 829.91€)
- Recettes d'investissement : 13 333.23€ (Opération d'ordre amortissement frais de construction : 13 333.23 €)
- RESULTAT CUMULE SOLDE D'EXECUTION : + 2 207.37 € (+ 402.11€ pour la section de fonctionnement et + 243.32€ pour la section d'investissement)

Mr Hervé Clédel invite le Conseil Municipal à voter le compte administratif «multiservices 2016».

Délibération approuvée par 9 voix POUR, 0 CONTRE et 0 ABSTENTION, Mr le Maire n'ayant pas pris part au vote.

5/ compte administratif « budget commune 2016 » :

Enfin, Mr Hervé Clédel adjoint au maire, expose à l'assemblée le détail du compte administratif « commune 2016».

réalisations de l'exercice	dépenses	recettes	solde d'exécution
fonctionnement	216 816.30	261 381.69	75 753.15
investissement	79 177.52	18 761.14	

report exercice 2015	déficit	excédent
fonctionnement	0.00	31 187.76
investissement	0.00	59 392.33

total clôture 2016	295 993.82	370 722.92	74 729.10
--------------------	------------	------------	-----------

restes à réaliser investissement à inscrire au budget 2016	8 500.00	0.00
--	----------	------

total cumulé	304 493.82	370 722.92
--------------	------------	------------

Le détail ressort ainsi :

- Dépenses de fonctionnement : 216 816.30 €.

Charges à caractère général : 50 387.27€.

Charges de personnel : 94 415.72€ (cotisation sociales, assurance, salaires, retraites. cotisation centre gestion 46 + médecine travail + dématérialisation actes etc).

Atténuation de produits : 17434.98€ (reversement fiscalité communauté communes).

Autres charges de gestion courante : 51 298.23€ (indemnités et retraite élus, service incendie, subventions associations, participation écoles maternelles).

Charges financières : 2 154.48 € (intérêts emprunts).

Opérations d'ordre de transfert entre section au sein du budget : 1 125.62 € (amortissement)

- Recettes de fonctionnement : 261 381.69€

Produits des services, du domaine et ventes : 16 947.13€ (concessions cimetière et redevances occupation domaine public ERDF +ORANGE France Télécom, remboursement frais personnel budgets annexes).

Impôts et taxes : 145 038.40€ (droits mutations, impôts, dotation solidarité communautaire, reversement fiscalité communauté communes).

Dotations et participations Etat : 81 558.79€ (dotations Etat fonctionnement+ recensement+ frais organisation élections coût procurations).

Autres produits de gestion courante: 17 835.60€ (loyers salle fêtes appartements).

Produits financiers 0.00€ .

Produits exceptionnels : 1.77€ .

- Dépenses d'investissement : 79 177.52€

Immobilisations incorporelles 0.00€.

Subvention Equipement versée : 33 850.45€.

Immobilisations corporelles : 26 330.48€.

Emprunts et dettes : 18 996.59€ (remboursement annuel emprunts en capital ; remboursement caution appartement).

+ 8 500€ à inscrire en restes à réaliser (dépenses engagées devis signés en 2016 mais à payer à réalisation des travaux début 2017)

Recettes d'investissement : 18 761.14 € .

Subventions : 13 306.18€

Dotations, fonds, réserves : 3 724.31€ (taxe aménagement urbanisme).

Dépôts et cautionnements reçus : 605.00€ (encaissement caution entrée appartement).

Opérations d'ordre de transfert entre sections : 1125.62€ (amortissement)

- RESULTAT CUMULE SOLDE D'EXECUTION : excédent de 75 753.15€ pour la section de fonctionnement et déficit de 1 024.05€ pour la section d'investissement = 74 729.10€ ;
à déduire 8 500€ de restes à réaliser des dépenses et recettes d'investissement engagées pour 2017 avant vote du budget primitif (cimetière) = un excédent total de 66 229.10€).

Mr Hervé Clédel invite le Conseil Municipal à voter le compte administratif «commune 2016».

Délibération approuvée par 9 voix POUR, 0 CONTRE et 0 ABSTENTION, Mr le Maire n'ayant pas pris part au vote.

Les votes étant clos, Monsieur le Maire réintègre la salle du conseil.

Questions diverses :

Delégué GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et de la prévention des inondations) :

Le pôle « GEMAPI » a pour objectif de faire participer les conseillers municipaux de chaque commune au sein d'un groupe de travail réparti selon leur bassin versant et s'articulera autour de 8 commissions comme suite : Bave, Borreze, Cère, Dordogne, Mamoul, Ousse-Alzou, Tourmente-Sourdoire-Palsou et Tournefeuille.

Se présente pour cette commission : Hervé CLEDEL comme titulaire. Jean Paul CAMPASTIE, bien qu'absent, est proposé comme suppléant.

Taux des impositions :

Pas d'augmentation pour 2017 – taux maintenus

Subventions aux associations :

Montants idem à 2016 - A rajouter Pomié en fêtes pour 250€.

Venue du sous préfet :

Cette visite est prévue pour le 28 février à 10h et se prolongera par un déjeuner de travail à l'Atelier Du Goût. Il reste à déterminer les lieux à lui faire visiter : peut-être Val Causse, l'école, la bibliothèque, la salle des fêtes et l'entreprise de charpentes métalliques Pinsac.

Repas annuel avec le personnel et les associations:

La date retenue est le vendredi 24 février à 20 h.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée par Monsieur le Maire à 23 h.

En foi de quoi a été dressé le présent procès verbal.

Baladou 19/02/2017

le Maire

Jean-Philippe Pageot

